

Prêt BRIT Agricole : Bretagne Reprise Initiative Transmission Agricole

INITIATIVE BRETAGNE

Présentation du dispositif

Le prêt d'honneur BRIT (Bretagne Reprise Initiative Transmission) Agricole vise à soutenir l'installation de projets agricoles.

L'objectif est de renforcer les fonds propres de l'exploitation agricole, de faciliter son accès au crédit et de créer ainsi un effet levier auprès des banques (1€ pour 1€ minimum) pour, in fine, aider les porteurs de projet à financer une installation qui, pour être compétitive, nécessite des investissements de plus en plus lourds. Le "label BRIT", bien connu des milieux bancaires, apportera ainsi à chacun un gage de viabilité.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

- Entreprises éligibles

Le dispositif vise les très petites entreprises TPE ou petites et moyennes entreprises PME du secteur agricole sur le territoire breton.

Pour quel projet ?

- Présentation des projets

Le prêt vise à renforcer les fonds propres de l'entreprise afin de faciliter la reprise.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

En fonction des besoins de financement du projet, ce prêt peut varier de 20 000 € à 50 000 €

Pour quelle durée ?

Le prêt est remboursable sur une période de 5 ans, avec possibilité de différé de remboursement de 1 à 3 ans.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme

Les demandes de prêt BRIT Agricole sont à faire auprès d'Initiative Bretagne.

Critères complémentaires

- Forme juridique
 - › Entreprise Individuelle
 - › Exploitant agricole

Organisme

INITIATIVE BRETAGNE

- Cap Entreprises 1
30 rue des Châtelets
22950 TRÉGUEUX
Téléphone : 02 96 76 55 60
Web : www.initiative-bretagne.fr